



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Comité stratégique pour l'apiculture du 17 décembre 2013 : les professionnels adoptent la stratégie de la filière apicole à l'horizon 2025

Installé le 1^{er} octobre dernier par Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, le Comité stratégique pour l'apiculture a tenu sa deuxième réunion le 17 décembre 2013 à FranceAgriMer, sous la présidence du sénateur Alain Fauconnier.

Chargé d'assurer le suivi de la mise en œuvre du Plan de développement durable de l'apiculture et de définir les enjeux et les objectifs de la filière apicole, le Comité est composé de représentants de tous les acteurs concernés : État, parlementaires, association des Régions de France, assemblée des départements de France, producteurs, transformation / services / conditionnement / distribution, sanitaire, instituts techniques et scientifiques, assemblée permanente des chambres d'agriculture, association de protection des consommateurs, association de protection de la nature.

À l'occasion de cette séance, les membres du Comité ont consacré leurs débats à la réflexion stratégique sur la filière apicole pour les dix prochaines années. Le Comité a ainsi adopté un document de stratégie de la filière apicole à l'horizon 2025, à la majorité des participants (une voix contre, une abstention, cinq organismes n'ont pas souhaité prendre part aux débats). Ce document stratégique sera remis au ministre chargé de l'agriculture d'ici à la fin de l'année 2013.

La filière apicole s'est accordée sur les trois grands enjeux suivants :

- la France, grand pays apicole de l'Union européenne ;
- l'apiculture, pilier de l'agro-écologie ;
- l'apiculteur, acteur du développement durable

avec un préalable important : résoudre le problème de la santé des abeilles.

Le Comité a considéré que ces enjeux dépassent le cadre strict de la filière apicole et devront être soutenus par un dialogue sociétal prenant en compte les différentes opinions et les controverses.

Le prochain Comité stratégique pour l'apiculture se tiendra le 25 mars 2014.

Il fera un point d'étape sur la mise en œuvre du Plan de développement durable de l'apiculture, annoncé par Stéphane Le Foll le 8 février dernier.

Service de presse de FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil
Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 34 05
Tél. : 01 73 30 22 54

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
virginie.nicolet@franceagrimer.fr